COURRIER SCIENTIFIQUE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA FORET D'ORIENT

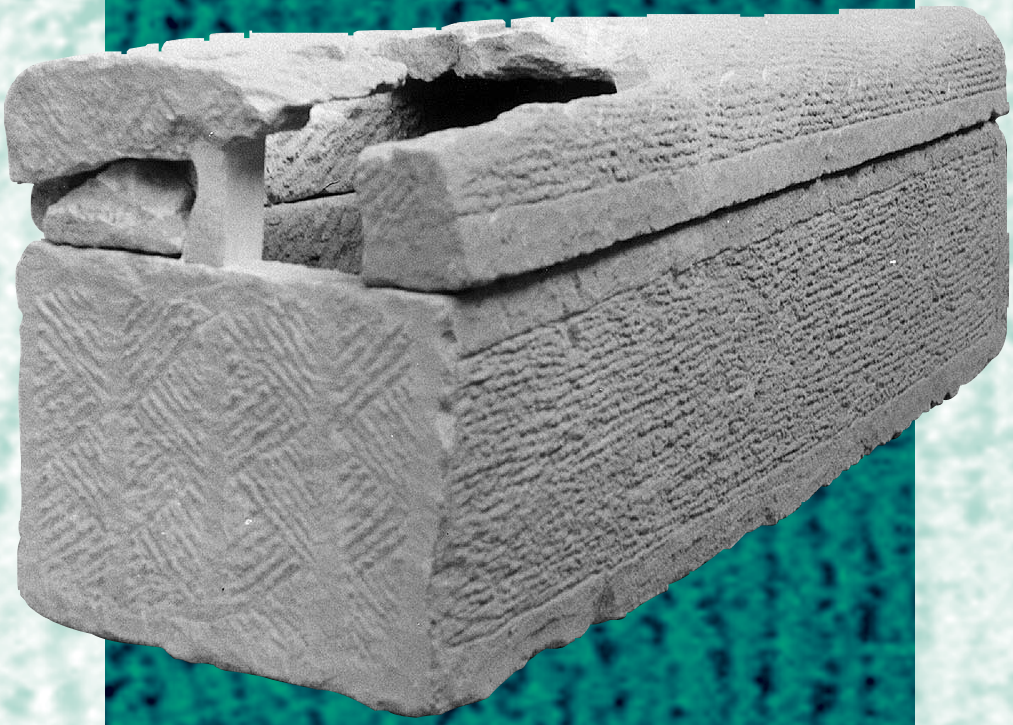

1996

n° 20

SOMMAIRE

– Le Courrier du Parc d'hier à aujourd'hui

J. LOISEAU . . . . . p 7

– Sommaire des Courriers du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

M. THIREAU . . . . . p 11

– Les sépultures mérovingiennes de Dienville (Aube)

R. TOMASSON, R. LÊ VAN, J. SCAPULA(†) . . . . . p 16

Prix : 35 F

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION
DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA FORÊT D'ORIENT

COURRIER SCIENTIFIQUE

DU PARC NATUREL RÉGIONAL
DE LA FORÊT D'ORIENT

1996 - N° 20

MAISON DU PARC - 10220 PINEY (FRANCE) - TÉL. 03.25.43.81.90

Edité par le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient - Maison du Parc - 10220 PINEY - Tél. 03.25.43.81.90
Imprimerie NÉMONT S.A. Bar-sur-Aube Dépôt légal : 3e trimestre 1998 - Imprimé en France

SOMMAIRE

– Le Courrier du Parc d'hier à aujourd'hui
J. LOISEAU . . . . . p 7

– Sommaire des Courriers du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
M. THIREAU . . . . . p 11

– Les sépultures mérovingiennes de Dienville (Aube)
R. TOMASSON, R. LÊ VAN, J. SCAPULA(†) . . . . . p 16

Couverture : Dienville. "Le Cimetière des Champs". Vue d'ensemble de la cuve et du couvercle du sarcophage décoré, du type bourguignon-champenois (VIIe siècle), déposé dans l'église de Saint-Quentin, et ayant contenu trois sépultures.

Cliché R. TOMASSON

COMITÉ SCIENTIFIQUE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA FORÊT D'ORIENT

Créé le 3 juin 1978 à l'initiative de l'Association des amis du Parc, le Comité scientifique intégre, en 1983, les structures du Syndicat mixte. Le Comité scientifique du Parc, rassemblant des personnalités des sciences naturelles et des sciences humaines, a pour missions :

- d'éclairer les décisions ou les avis du Syndicat mixte, à sa demande, en tant que conseiller technique, pour tout projet important dans la zone Parc, l'animation scientifique, la protection du milieu naturel ou la sauvegarde des richesses spécifiques ;
- de coordonner les études et d'assurer la publication des travaux scientifiques ;
- de concourir à la réalisation des programmes pédagogiques ayant le Parc pour support ;
- de favoriser les actions et programmes de recherche pouvant s'appuyer sur le territoire du Parc.

COURRIER SCIENTIFIQUE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA FORET D'ORIENT

Depuis 1971, le Courrier scientifique du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient publie les travaux réalisés dans le domaine des sciences naturelles et humaines sur le territoire du Parc. C'est aussi une tribune et un outil de communication pour les membres du Comité scientifique. C'est enfin le lien indispensable entre scientifiques et gestionnaires.

COMPOSITION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA FORÊT D'ORIENT

Président :

THIOLLAY (Jean-Marc)
Directeur de recherches au CNRS
Laboratoire d'Ecologie
Ecole normale supérieure
46, rue d'Ulm - 75230 Paris Cedex 05

Vice-Président :

TOMASSON (Raymond)
Président de la Société Archéologique de l'Aube
Le Grand Tertre - 10390 Clérey

Membres de droit :

GALLEY (Robert)
Ancien Ministre. Député
26, rue du Général de Saussier - 10000 Troyes

PINCAUT (Annie)
Membre de l'Association des amis du Parc
Rue du Général de Gaulle
10500 Lesmont

Membres :

COLLETE (Claude)
Président de l'Association Géologique Auboise
11, rue du 11 novembre - 10300 Sainte Savine

GUITTET (Jean)
Maître de conférences
Laboratoire d'Ecologie végétale
Université Paris-sud Orsay
91405 Orsay Cedex

LEBLANC (Pascal)
Président du Groupe entomologique champenois
7, rue du Maréchal Leclerc
10600 La Chapelle St. Luc

METAYE (Roger)
Membre correspondant du Muséum national d'Histoire naturelle
307, rue du Faubourg Croncels
10000 Troyes

RIOLS (Christian)
Membre de la Ligue pour la Protection des Oiseaux - Champagne-Ardenne
51340 Trois Fontaines l'Abbaye

ROCHE (Michel)
Professeur agrégé d'Histoire
10500 Petit Mesnil

RONDET (Pierre)
Maître de Conférences
Laboratoire de Biologie végétale
Université Pierre et Marie Curie
Quai St. Bernard - 75005 Paris

ROYER (Jean-Marie)
Professeur agrégé de Sciences naturelles
Docteur en botanique
42 bis, rue Mareschal - 52000 Chaumont

THIREAU (Michel)
Professeur
Laboratoire de zoologie (Reptiles et Amphibiens)
Muséum national d'Histoire naturelle
25, rue Cuvier - 75005 Paris

VIETTE (Pierre)
Professeur honoraire
Ancien président du Comité scientifique
10200 Montier en l'Isle

YON (Daniel)
Laboratoire d'Evolution des systèmes naturels et modifiés
Muséum national d'Histoire naturelle
36, rue Geoffroy St. Hilaire - 75005 Paris

Membres associés :

FAUVEL (Bruno)
Naturaliste
10200 Couvignon

MAILLARD (Michel)
Président de l'AGURNA
30, bd Victor Hugo - 10000 Troyes

Courrier Scientifique du PNRFO, 1996, **20** : 7-10

LE COURRIER DU PARC D'HIER A AUJOURD'HUI

par Jacques LOISEAU
Directeur honoraire du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

Lorsque le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, par la grâce du décret numéro 70-948 du 16 octobre 1970, vit le jour, il prit la forme d'une régie départementale après avoir essayé l'économie mixte dans un avatar antérieur.

Le premier souci des responsables, alors basés à la Préfecture de l'Aube, siège de l'administration du Conseil général dont l'exécutif était alors préfectoral, fut d'en faire connaître, aux élus, établissements et organismes associés à sa destinée, ses objectifs, ses moyens et le territoire qu'il était chargé à la fois de préserver et de mettre en valeur.

C'est ainsi qu'à l'image des quelques rares parcs nés avant lui, l'Armorique, la Corse, St Amand-Raimes, son directeur d'alors, M. Yves MORINEAUX souhaita divulguer le plus largement possible la charte constitutive du nouveau parc, document auquel il avait, avec beaucoup d'autres, longuement travaillé depuis son arrivée dans l'Aube comme chargé de mission pour la création de cette nouvelle institution.

Tel fut l'objet du "**Courrier du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient**" daté de l'automne 1971, dont le titre, le format et la présentation répondaient aux recommandations graphiques élaborées par la Conférence permanente des Parcs[1] et adoptées par tous les Parcs naturels régionaux alors existants. Ce numéro de 28 pages, avec sa couverture bleue -sans doute en rapport avec le lac de la Forêt d'Orient[2], seul plan d'eau présent alors dans le paysage du Parc et son principal attrait- se composait d'un avant-propos du Préfet de l'époque qui traduisait les préoccupations protectrices du moment : "Dans cette zone boisée de 60 000 ha, couvrant le territoire de 39 communes, la création du barrage réservoir "Aube", doit

(1) Association informelle des directeurs et chargés de mission des Parcs naturels régionaux et des Parcs nationaux pour définir une doctrine et des modèles dans le domaine de la gestion des Parcs.

(2) Devenu le “lac d’Orient “.

compléter l'œuvre commencée par le réservoir "Seine" et accentuer son caractère de réserve naturelle"[3] (sic).

Suivaient en extrait, les principaux articles de la charte constitutive illustrée par un plan du Parc figurant, en tireté, l'implantation de deux plans d'eau formant le futur réservoir "Aube". Un deuxième article vantait les mérites des gîtes ruraux, encore inconnus dans le Département de l'Aube à cette époque alors que le mouvement fêtait son 15e anniversaire ! Le Conseil général réfléchissait alors aux moyens à mettre en œuvre pour promouvoir ce nouveau mode d'hébergement.

La troisième page de couverture était consacrée à l'Association des amis du Parc dont la création, le 23 mai 1971, avait devancé celle officielle de l'organisme du Parc.

Le numéro 2, bien qu'il ne portât pas cette numérotation, tardât à sortir, sans doute dans l'attente de l'inauguration de la Maison du Parc qui eut lieu le 29 octobre 1973.

La visite des membres du Conseil régional et du Conseil économique et social de Champagne-Ardenne, accueillis le 22 mars 1974 en ces lieux, fut ressentie comme suffisamment importante pour être relatée dans ce numéro qui sortit encore en bleu, pendant l'été 1974. On se souvient que, dans son allocution de bienvenue, M. MICAUX, Président de la Régie, qui avait succédé à M. Maurice JACQUINOT, Conseiller général, Maire de Lusigny-sur-Barse, n'avait pas hésité à franchir la frontière Nord-Est du Parc pour englober le réservoir "Marne" dans un futur parc des "Grands lacs de Champagne", idée qui sera reprise en 1982 par M. Bernard STASI, alors Président du Conseil régional et qui flotte toujours dans les brumes matinales des bords des lacs champenois.

Les 32 pages de ce numéro offraient une grande variété d'articles puisqu'ils abordaient le domaine forestier, la mycologie, la réglementation de la navigation sur le lac de la Forêt d'Orient, les activités de plein air et relataient le bilan d'activités du Parc durant l'année 1973. La troisième page de couverture était aussi réservée à l'Association des amis du Parc.

En 1975, est crée le Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Parc qui voit les communes du Parc, l'Office national des Forêts, le Centre régional de la propriété forestière, les Chambres consulaires et le SIVOMAT rejoindre le Conseil général pour aménager et gérer ensemble le Parc, suivant la structure administrative adoptée par la presque totalité des autres Parcs naturels régionaux dont le nombre augmente chaque année.

---

(3) 25 ans après, cette accentuation n’a pas été réalisée car la petite réserve naturelle prévue en son cœur par la charte de 1970 est toujours bloquée !

C'est à cette époque que le Ministère de l'Environnement offre aux parcs l'édition d'un certain nombre d'exemplaires de leur charte, dans la présentation et le format des Courriers du Parc. Ainsi les élus du Parc et leurs partenaires ont-ils en mains, en 1978, un fascicule comprenant sous une couverture verte une photo représentant le colombier de la ferme du château de Brantigny, le texte, complet cette fois-ci, de la charte constitutive et de ses annexes, dont les statuts de l'Association des amis du Parc.

Ce fascicule est considéré comme le numéro 3 de la série alors non numérotée des Courriers du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient puisque la convention passée le 20 mars 1978 entre le Syndicat mixte et l'Association des amis du Parc prend effet avec le numéro 4, ce qui suppose que trois numéros avaient paru antérieurement.

Par cette convention, le Syndicat mixte confiait à cette association le soin d'éditer au moins deux numéros par an, dans la mesure où cette dernière dispose de moyens nécessaires...utile précaution car l'avenir montrera que la publication d'un numéro annuel relève de l'exploit. C'est d'ailleurs ce que confirmait l'avenant passé le 1er janvier 1984 qui réduit cet engagement à l'édition d'un numéro par an.

Une seule contrainte pour l'Association en ce qui concerne le contenu de la revue : soumettre le sommaire, le nom et la qualité des auteurs à l'accord préalable du Syndicat mixte avec possibilité d'arbitrage en cas de "conflit".

Quant à la forme, l'Association était tenue de respecter les normes graphiques des publications des Parcs naturels régionaux. Celles-ci avaient été mises en forme par M. Jean GARCIA, artiste graphiste, dans la ligne des modèles élaborés par la Conférence permanente des Parcs et rassemblés dans un document publié par le Ministère de l'Environnement.

C'est ainsi que, s'habillant de vert pour faire "plus parc" que le bleu précédemment adopté, sortit le numéro 4 daté de l'hiver 1978, sous la double égide du Président du Syndicat mixte, M. MICAUX, qui s'était succédé à lui-même et de Mme Josiane COUTURE, alors Présidente de l'Association des amis du Parc.

Trente deux pages faisaient leur part à l'architecture, à la statuaire, à l'histoire, à l'aide du Parc en faveur du patrimoine bâti, etc..., une grande variété d'articles facilement accessibles à tout lecteur, dont les membres de l'Association des amis du Parc qui en deviennent les destinataires attitrés.

Le numéro 5 sort en hiver 1979 avec la même diversité de textes, mais l'accessibilité en diminue, semble-t-il, pour certains articles. Le caractère scientifique s'accentue avec les numéros suivants, ce qui n'est pas surprenant quand on sait que la charge de cette publication avait été confiée à M. Pierre VIETTE, alors Vice-

Président de l'Association des amis du Parc et Président du Comité Scientifique , dont le secrétariat était assuré par cette association, et que ce sont les membres du Comité Scientifique qui fournissent la matière des articles publiés dans les numéros 7 (hiver 1982-1983) 8 (hiver 1983-1984) 9 (hiver 1984-1985). A partir du numéro 10, la saison de parution n'est plus annoncée mais seulement la référence à l'année numéro 10 (1986) 11(1987) 12(1988) et ces numéros sont explicitement l'émanation du Comité scientifique.

Cette évolution avait été annoncée en décembre 1983 par la présidente de l'Association dans sa lettre aux dépositaires, quand elle précise que le Courrier du Parc est une revue "dans laquelle s'expriment des scientifiques et des auteurs spécialisés dans la faune, la flore et tous les domaines possibles d'exploitation relevant de la région du Parc naturel, y compris l'histoire locale".

C'est avec ce numéro 13 (1989) que le Courrier abandonne sa livrée verte pour se "glacer" en s'ornant d'une illustration en couleurs de la plus belle facture et prend le titre de "**Courrier scientifique du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient**". Bien qu'encore édité sous la responsabilité de l'Association, le Syndicat mixte imprime sa volonté de le transformer officiellement en organe d'expression du Comité scientifique du Parc, ce qui correspond aux vœux de l'Association, sous l'égide de laquelle avait été créé le Comité scientifique du Parc et ce, d'autant plus facilement que l'Association avait, cette année là, sa propre revue d'actualités "L'Escarboucle" pour informer les habitants du Parc de la vie de ce territoire, ce que les responsables du Parc avaient négligé de faire depuis 1984, après la disparition de la feuille bimensuelle "Les échos du Parc", jusqu'alors distribuée gratuitement dans tous les foyers du Parc.

C'est donc sans arrière pensée que l'Association confirme en 1990 sa renonciation à éditer le Courrier scientifique du Parc et depuis, c'est donc au Syndicat mixte d'en assurer l'édition et la diffusion. De ce fait, les numéros 14 et suivants deviennent l'expression de l'activité du Comité scientifique du Parc, puisque cette revue a maintenant pour vocation de publier les travaux réalisés dans le domaine des sciences naturelles et humaines sur le territoire du Parc et de servir de moyen de communication pour ses membres, dont la liste figure régulièrement dans ses colonnes depuis le numéro 13.

Ainsi, par glissements successifs, le Courrier scientifique du Parc occupe sa niche de prédilection, ce que confirme la nouvelle charte revisée quand, dans ses articles 11 et 36 consacrés à la valorisation de la recherche et à la communication, elle déclare que la publication du Courrier scientifique du Parc sera poursuivie et sa diffusion renforcée de manière à partager, avec la communauté scientifique, le fruit de ses travaux.

Courrier Scientifique du PNRFO, 1996, **20** : 11-15

SOMMAIRE DES COURRIERS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA FORÊT D'ORIENT

par Michel THIREAU

Automne 1971
(non numéroté)

- Avant-propos - A. DENIZOT : 1.
- Charte constitutive du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient (p.p.) avec carte générale du Parc - ANON. : 2-24.
- Publicité et symbole du Parc - Y. MORINEAUX : 25.
- Des gîtes par milliers - J. LOISEAU : 26-28.
- L'Association des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient - ANON., n.p.

Eté 1974
(non numéroté)

- La naissance du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient - ANON., : 1-2.
- Présentation du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient - P. MICAUX : 3-4.
- L'inauguration de la Maison du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient - ANON. : 5-8.
- Le domaine forestier - J. GRELU : 9-15.
- Mycologie et mycophagie - R. PRIN : 16-19.
- Protection d'un milieu naturel et navigation sur le lac de la Forêt d'Orient - Y. MORINEAUX : 20-23.
- Activités de plein-air - ANON. : 24-25 + ill. n.p.
- Bilan d'activités du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient pour 1973 - ANON. : 26-32.
- L'Association des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient - ANON., n.p.

Courant 1978
(non numéroté)

- Charte constitutive du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient *(in toto)*, avec annexes et statuts de l'Association des Amis du Parc.

Hiver 1978 (n° 4)

- Le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient - P. MICAUX : 3-4.
- Editorial - J. COUTURE : 5.
- L'église de Géraudot - S. MORISSEAU et M. GRANDNOM : 6-9.
- Statutaire et peinture - A. MARSAT : 10-11.
- La poste aux chevaux de Montiéramey - J. LOISEAU : 12-19.
- Un architecte consultant pour le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient - L. MILLET : 20-21.
- L'habitat ancien - Les aides pour la restauration - ANON. : 22-25.
- Le Parc de vision de gibier - ANON. : 26-30.
- Des idées et des faits - ANON. : 31.
- L'Association des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient - ANON. : 32.

Hiver 1979 (n° 5)

- Editorial - J. COUTURE : 3.
- Durant plus d'un siècle, Vendeuvre-sur-Barse fut la capitale de l'Art chrétien - S. GAILLET : 4-9.
- La limnologie dans le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient - J.-C. BOREL : 10-18.
- Briel-sur-Barse - Les épis de la Saint Jean - A. CHARTON : 19.
- L'Albien dans la Forêt d'Orient - J. PIETRESSON : 20-21.
- L'étude et la protection de la nature dans le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient - P. VIETTE : 22-28.
- La brocante-kermesse d'Amance - ANON. : 29.
- La randonnée pédestre dans le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient - A. PECHEUX : 30-31.

Hiver 1981 (n° 6)

- Editorial - J. COUTURE : 3.
- Brefs regards sur les voies romaines traversant le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient et ses abords - R. TOMASSON : 4-24.
- Pourquoi une réserve naturelle intégrale dans le Parc naturel régional ? - A. GALL : 25.
- Les lichens, des végétaux peu connus - R. PRIN : 26-34.
- Influence de quelques facteurs naturels sur la naissance et le développement des gourmands et des rejets de souches - L. ROUSSEL : 35-39.
- L'Association des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient - ANON. : 40.

Hiver 82-83 (n° 7)

- Observations sur la végétation forestière du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient - J. GUITTET et A. SCHMITT : 3-19.
- Les oiseaux et le réservoir Seine. Eléments pour une gestion intégrée - L'hivernage et les activités de loisirs (première partie) J.-C. WILHEM, C. RIOLS et D. YON : 21-43.
- Le flottage du bois sur la rivière Aube - P. VAUTRIN : 45-65.
- Jürg Kreienbühl, peintre du "paradis" - J. LOISEAU : 66-67.

Hiver 83-84 (n° 8)

- De la condition juridique ambiguë du barrage-réservoir "Seine" dit "Lac de la Forêt d'Orient" et des conséquences floues qui s'ensuivent - J. LOISEAU : 3-14.
- Un curieux champignon : l'Anthurus - R. PRIN : 15-22.
- Contribution à la connaissance de la faune entomologique du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient - *Coleoptera Dytiscoidea* - P. LEBLANC : 23-27.
- Les Lépidoptères Rhopalocères des régions sylvatiques du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient (Aube) - R. METAYE : 28-41.
- Le lac de la Forêt d'Orient : un site d'importance européenne pour les oiseaux - J.-M. THIOLLAY : 42-46.
- Archéologie dans le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient (Aube) - R. TOMASSON : 47-67.

Hiver 84-85 (n° 9)

- Vers un écomusée du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient - P. MICAUX : 3.
- L'ancien patrimoine au service du développement de la culture technique et industrielle - La charronnerie et le charronnage à Brienne-la-Vieille ("La Boutique", ancien atelier créé en 1900. Charronnage-forge-maréchalerie) - P. VAUTRIN et E. GUINDOT : 4-27.
- Le Centre de Collection de Matériel d'exploitation Agricole du début du siècle - P. VAUTRIN et E. GUINDOT : 28-62.

1986 (n° 10)

- Toponymie et hydronymie du territoire du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient (Aube) - Ph. BRUN : 3-37.

1987 (n° 11)

- Les Amphibiens du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient - I. A propos d'une mouche verte (Lucilie), parasite causant la mort du Crapaud commun : *Bufo bufo* (L.) - M. THIREAU : 3-12.
- Etude du peuplement piscicole du réservoir Seine (lac de la Forêt d'Orient) - Ph. DEWAELE et D. GERDEAUX : 13-50.

1988 (n° 12)

- Les Amphibiens du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient - II. Essai d'inventaire commenté avant l'implantation du bassin réservoir Aube - M. THIREAU : 3-41.
- Les coqs de nos clochers présentés à la chapelle St Gengoult, à Sacey - J. LOISEAU : 43-45.

1989 (n° 13)

- René PRIN (1900 - 1989) - P. VIETTE : 3-4.
- L'écologie, mythe et réalité - R. PAULIAN : 5-14.
- Le programme inter-parcs de protection du patrimoine végétal sauvage - S. COMBELLES : 15-17.
- Expositions présentées à la Maison du Parc en 1989 - ANON. : 18.
- Les mares à Sphaignes du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient - R. PRIN : 19-26.
- Au sujet du sceau des Templiers, emblème de l'Association des amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient - J. LOISEAU : 27-32.

1990 (n° 14)

- Archéologie dans le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient (Aube) (1984-1989) - R. TOMASSON : 3-22.
- Le devenir des prairies dans le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient (Aube) - P. RONDET : 23-26.
- Contribution à la connaissance de la faune entomologique du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient. *Lepidoptera Heterocera* - P. LEBLANC : 27-34.
- Ibidem. *Coleoptera Cerambycidae* - P. LEBLANC : 35-40.
- Ibidem. *Coleoptera Caraboidea* - P. LEBLANC : 41-46.
- Les Serpents du département de l'Aube : essai d'inventaire et de chorologie - M. THIREAU : 47-62.
- Expositions présentées à la Maison du Parc en 1990 - ANON. : 63.

1991 (n° 15)

- Brienne et sa région au XVIIIe siècle - M. ROCHE : 6-27.
- Sites souterrains à Chiroptères (Chauves-souris). Communes de Bossancourt et d'Arsonval (Aube) - J.-B. POPELARD et B. FAUVEL : 28-37.
- Réserve naturelle de la Forêt d'Orient, "état zéro" de l'île du lac du Temple - J. GUITTET : 39-41.
- Programme interparcs de conservation du patrimoine génétique végétal. Bilan d'action du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient - S. COMBELLES : 43-44.

1992 (n° 16)

- Découverte à Dienville (Aube) d'une épée datant des guerres de Religion - R. TOMASSON : 6-31.
- Avifaune nicheuse de l'île du lac du Temple (Barrage-réservoir Aube) - B. FAUVEL : 33-52.
- Répartition des Grèbes *(Podicipedidae)*, Anatidés *(Anatidae)* et Foulque *(Fulica atra)* sur le lac d'Orient : impact des activités nautiques - B. FAUVEL : 53-64.
- Aménagement du territoire : intercommunalité et environnement - D. LUCAS : 65-69.
- Expositions présentées à la Maison du Parc en 1993 - ANON. : 71.

1993 (n° 17)

- Réserve naturelle de la Forêt d'Orient, "état zéro" de l'île du lac du Temple - II. Composition, structure et avenir du peuplement forestier - J. GUITTET : 7-22.
- Le peuplement piscicole du réservoir Aube et sa pêche - D. GERDEAUX : 23-31.
- Les Amphibiens du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient - III. Etablissement d'un bilan dans le secteur du complexe de bassins-réservoirs Aube (Temple-Auzon et Amance) avant sa mise à l'eau - M. THIREAU : 33-58.
- Expositions présentées à la Maison du Parc en 1994 - ANON. : 59.

1994 (n° 18)

- Biodiversité en Forêt d'Orient - P.-J. CARLES : 7-9.
- Etude de l'évolution de la flore forestière en liaison avec les traitements sylvicoles en Forêt d'Orient (Forêt domaniale du Temple) (Aube) - B. DIDIER et J.-M. ROYER : 11-46.
- Etude sur le peuplement entomologique du taillis sous-futaie et de la futaie régulière (Forêt d'Orient, Aube) - P. LEBLANC : 47-68.
- Gestion forestière et avifaune : influence de la conversion du taillis sous-futaie en futaie régulière - J.-M. THIOLLAY, F. CARRE et B. FAUVEL : 69-115.
- Expositions présentées à la Maison du Parc en 1995 - ANON. : 116.

1995 (n° 19)

- Etude des types de stations forestières de la future réserve naturelle de la Forêt d'Orient : proposition de gestion - C. TEJEDOR : 7-17.
- Les Amphibiens du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient - IV. Objectifs et méthodes du programme "Sur la route des Salamandres" - S. BELLENOUE, K. BERTRAM, M. PETIT : 18-37.
- Etude comparative entre l'avifaune nicheuse d'un taillis sous futuaie de la forêt du Centre hospitalier de Troyes et celle de l'île boisée du lac du Temple-Auzon - B. FAUVEL : 38-48.
- Le retournement des prairies dans le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient: Essai de bilan - G. NOIROT : 49-60.

Courrier Scientifique du PNRFO, 1996, **20** : 16-40

LES SÉPULTURES MÉROVINGIENNES DE DIENVILLE (AUBE)

par Raymond TOMASSON, René LÊ VAN, Jean SCAPULA †

RÉSUMÉ : A l'occasion d'un labour profond, des vestiges funéraires furent découverts entraînant une fouille de sauvetage.

Elle fut limitée à la mise au jour, pour la première fois à Dienville, de tombes mérovingiennes comprenant les restes de squelettes de trois individus de sexe féminin et masculin (cf. infra) dans le même sarcophage et d'un autre, de sexe masculin, inhumé en pleine terre.

Sont exposés, entre autres faits, les résultats des études anthropologiques, odontologiques et pathologiques des restes humains ainsi que la description du mobilier funéraire.

CIRCONSTANCES DES DÉCOUVERTES :

Le 29 septembre 1981, au cours d'un labour profond, M. Jean Bourcier, exploitant un terrain appartenant à Madame Julia Delaine, heurta avec le soc de la charrue le couvercle d'un sarcophage.

Informé immédiatement de la découverte par l'ancien maire, M. Robert Coquin et pourvu de l'autorisation du Directeur Régional des Antiquités Historiques de l'époque, M. Edmond Frézouls, une fouille de sauvetage fut entreprise dès le 1er octobre, afin de libérer le plus tôt possible le terrain pour permettre l'achèvement des semailles d'automne.

SITUATION TOPOGRAPHIQUE ET CADASTRALE DU SITE

Dienville, construite sur les deux rives de la rivière l'Aube, est une commune de 865 habitants (recensement de 1996), dont la population en l'an II de la première République était de 1073 habitants et comptait, en 1831 et 1832, 1264 habitants (Vitu, 1977). Ce village de la moyenne vallée de l'Aube se situe à 36 km au N.E. de Troyes, dans l'arrondissement de Bar-sur-Aube.

Son territoire de 2 034 ha 21 a 23 ca (d'après le service du Cadastre, Troyes extérieur) se trouve dans la zone S.O. de plaine alluviale de Brienne-le-Château, chef-lieu de canton, distant au nord de 3,4 km (Cartes topographiques de la France au 1/25 000e, série Bleue, 2917 0 et 2917 E, 1993, Ed. 4, I.G.N. Paris.).

Le finage s'étend surtout de l'est à l'ouest respectivement au-delà de la D 396, et de la partie nord-est de la Forêt d'Orient occupée en partie par le bassin Amance rattaché au barrage-réservoir Aube. La commune est incluse dans le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient.

La découverte se situe en bordure est du village sur la pente ouest d'une petite butte inscrite dans un quadrilatère limité au nord par le chemin rural de la Querrie, à l'est par celui des Norots, au sud par le chemin rural la Voie d'Isaïe et à l'ouest par la rue des Épingliers.

La localisation cadastrale, en fonction du plan remembré à 1/2 000e de 1984, est la suivante : lieudit : "Le Cimetière des Champs", section ZM, parcelles 14 et 15.

Le cimetière des Champs, qui est le lieu actuel d'inhumations des habitants de la commune, se trouve à proximité sud du site mérovingien.

GÉNÉRALITÉS ARCHÉOLOGIQUES, TOPONYMIQUES ET HISTORIQUES

Dans l'état actuel de nos connaissances, la plus ancienne découverte qui fut faite sur le territoire de Dienville est celle d'un bracelet en bronze décoré d'un motif géométrique et végétal, de la Tène ancienne (-475 à -225 av. J.C.) (Musée des Beaux-arts et Archéologie de Troyes, n° inv. 2342 ; Hallot, 1970-1971; Bienaimé 1989). Ce bijou peut aussi bien être en rapport avec un groupe humain de passage, que sédentaire de la Gaule indépendante.

Toutefois, Dienville fut habitée pendant la période gallo-romaine comme en témoignent plusieurs découvertes faites au XIXe et au XXe siècles sur la rive gauche de l'Aube, comme celle de droite (d'Arbois de Jubainville, 1861 ; Caulin, 1867 ; Tomasson, 1963).

A cette époque, cette petite communauté tricasse était rattachée au *pagus Breonensis.*

A l'est du village, le finage est traversé du nord au sud par la voie romaine reliant Milan *(Mediolanum)* à Boulogne-sur-Mer *(Gesoriacum)* par le col du Grand Saint Bernard *(Table de Peutinger).* Attribué à Agrippa, gendre d'Auguste, ce tronçon est celui de Langres *(Andemantunnum)* à Reims *(Durocortorum),* par Bar-sur-Aube *(Segessera)* et Corbeil (Marne : *Corobilium)* (Tomasson, 1977 et 1981).

De Langres on pouvait aussi gagner Lyon *(Lugdunum),* capitale des Gaules.

L'extrémité nord du finage de Dienville ne se trouve qu'à 1500 m du vicus de route de Brienne-la-Vieille *(Villa Brionna)* (Neiss, 1994 ; Tomasson, 1994) et à 950 m de la voie romaine située au nord-est des tombes mérovingiennes.

En ce qui concerne l'époque mérovingienne, aucune trace d'habitat n'a encore été découverte ; en revanche, un fer de lance a été trouvé sur la rive gauche de l'Aube (d'Arbois de Jubainville, 1861), ainsi qu'une bague dont le chaton représente une tête stylisée, accostée de part et d'autre de trois cabochons disposés en feuille de trèfle (Musée des Beaux-arts et d'Archéologie de Troyes, n° inv. 4 410 ; Deloche, 1890 ; Le Clert, 1898).

Afin de mieux connaître les origines de Dienville, qui à cette époque faisait partie de la Burgondie, le nord et l'ouest de l'Aube étant rattachés au duché de Champagne y compris Troyes et le Troesin (Bur, 1977 ; Périn et Feffer, 1985), nous avons consulté les cartulaires d'abbayes et d'églises, ainsi que les Recueils des Actes divers des rois mérovingiens et carolingiens. Nous n'avons trouvé aucune mention de biens fiscaux royaux ou privés se rapportant à cette commune. Aussi, nous pensons comme F. Lot (1933) et J. Lusse (1990) qu'il est possible que ce toponyme en “-ville”, employé d'ailleurs plus tardivement que celui en “-court”, n'apparut dans les chartes et diplômes qu'après le VIIe siècle. Ils "correspondent à d'anciens biens fiscaux donnés par les souverains à leurs leudes pour s'assurer leur fidélité et leurs services" (réf. cit.).

Mais si à ce jour nous n'avons retrouvé aucune mention se rapportant à ce village pendant le haut Moyen-âge, c'est peut-être parce qu'aucun fait marquant ne s'y est produit, à moins que les documents les relatant aient été perdus.

Toutefois, le plus vieux toponyme connu actuellement est celui de *Diunvilla*, qui figure dans un cartulaire de l'abbaye de Molesmes en 1104 (Laurent, 1911 ; Brun, 1986 ; Taverdet, 1989). Puis, Dienville subira, comme tout autre village, bien des transformations toponymiques au cours de son histoire déjà bien chargée, surtout durant le Moyen-âge et pendant les Guerres de Religion (Tomasson, 1992).

LES TOMBES MÉROVINGIENNES

Dans l'état actuel des découvertes (Tomasson, 1983-1984), il ne nous est pas possible de savoir si nous nous trouvons en présence d'un petit groupe d'inhumations ou s'il s'agit de tombes faisant partie d'un cimetière.

De nouvelles découvertes fortuites ou par détection par photographies aériennes de ce secteur au cours des saisons pourraient peut-être nous apporter des compléments d'information.

Le sarcophage (fig. 1)

Il avait été placé dans une fosse très peu profonde de 0,90 (tête) à 0,92 m (pied) ce qui mettait la tête du dessus du couvercle à 0,18 m du niveau du sol et le dessus du pied du couvercle à 0,33 m, donc à la merci d'un labour profond.

Cet ensemble de type bourguignon-champenois a été taillé dans un calcaire oolithique blanc et tendre qui semble, après comparaison de terrain, provenir du Bathonien. Mais des lames minces seront exécutées afin d'en avoir la certitude et si possible connaître le lieu de prélèvement, car l'auréole du Bathonien qui encercle le Bassin de Paris est très étendue.

La cuve monolithique est de plan trapézoïdal, mais on constate dans son élévation une absence de symétrie. En effet, les panneaux longitudinaux sont plus longs en bas qu'en haut, rendant le panneau côté pied légèrement trapézoïdal.

Ces anomalies dans les proportions se sont probablement produites au moment de sa séparation du banc calcaire, soit parce qu'on n'a pas respecté le plan de litage de la roche, soit que l'abattage ait été mal préparé, soit qu'il y ait eu une insuffisance d'énergie pour faciliter son détachement de la roche mère (Poulain, 1954).

L'évidement de la cuve a peut-être été effectué au marteau taillant ou encore au ciseau (Bessac, 1986), comme en témoignent les traces au sommet de la paroi interne de la tête. Quelques inégalités subsistent dans les angles.

En ce qui concerne l'égalisation des parois longitudinales internes, elle a été exécutée à l'aide de la broche, outil spécialement adapté à ce genre de travail, qui a laissé des traces très marquées de sillons parallèles légèrement courbes et espacés.

Le sens des sillons laisse présumer qu'ils ont été réalisés dans la position de travail d'un droitier, de la tête vers le pied pour le grand côté droit et du pied vers la tête pour celui de gauche. Ces sillons sont inversés pour les côtés verticaux du couvercle, celui-ci ayant dû être retourné pour exécuter ce travail.

Quant aux fonds de la cuve et du couvercle, la phase finale de leur finition consiste en un polissage avec l'aide d'un abrasif dont il ne nous a pas été possible d'identifier la nature ou la catégorie. Toutefois, le ponçage lui a donné un certain poli brillant, ce qui a effacé toutes les rayures, mais n'a pas été poussé jusqu'au point de faire disparaître complètement les inégalités.

Dans l'ensemble, les finitions internes sont grossières, malgré la relative facilité d'exécution dans une roche tendre.

Les dimensions externes des grands côtés de la cuve sont les suivantes : panneau de droite de 2,05 à 2,10 m de long x 0,445 à 0,46 m de haut, panneau de gauche de 2,02 à 2,06 m de long x 0,42 à, 0,45 m de haut. Le côté de la tête est de 0,622 à 0,636 m de large pour 0,42 à 0,45 m de haut. Quant au pied, il a de 0,42 à

0,445 m de large pour 0,38 à 0,40 m de haut. L'épaisseur des parois des côtés de la cuve varie de 54 à 65 mm et celle des parois d'extrémités de 82 à 90 mm.

Le fond de la cuve est pourvu axialement à 0,61 m du pied d'un trou d'évacuation des liquides qui a la particularité d'être plus ou moins rectangulaire et évasé, large au sommet, étroit à la base. Ses dimensions sont de : 132 x 50 mm au sommet pour 98 x 21 mm à la base. A cet emplacement, l'épaisseur du fond de la cuve est de 53 mm. Ce trou d'évacuation avait été volontairement obstrué par quelques petites pierres plates en calcaire oolithique, qui sont probablement les débris d'un sarcophage.

L'ornementation des grands panneaux latéraux de la cuve se traduit par de grands traits gravés à la broche longitudinalement et parallèlement, sauf côté gauche (plutôt ondulants), qui sont encadrés par un petit bandeau lissé, sauf sur le côté gauche près de la tête, où il n'est amorcé que vers la base comme pour essayer de rattraper le manque d'équerre de la cuve. Ce bandeau est absent sur le côté droit de la tête.

La face de la tête (fig. 2) est divisée en quatre panneaux encadrés par des bandeaux plus ou moins lissés de 32 à 41 mm de large.

Les panneaux sont pourvus d'un décor à la broche d'obliquités formant des triangles en opposition, créant ainsi un dessin évoquant le tressage d'une chaise paillée.

Le décor du pied de cuve est gravé de traits en épis seulement dans deux compartiments encadrés d'un bandeau lissé. La gravure de droite a été exécutée à la broche, alors que celle de gauche, plus fruste, a été réalisée au pic (fig. 3).

Le couvercle monolithique est également trapézoïdal, avec une légère asymétrie et un profil transversal en arc surbaissé.

Incomplète, l'extrémité de la tête a été détériorée sur 0,626 à 0,65m de long. Sur une longueur réelle de 2,03 à 2,04 m, il en reste 1,38 m à 1,446 m pour une largeur au pied de 0,39 m et à la tête de 0,668 m. Sa hauteur au pied est de 0,202 m et à la tête de 0,27 m.

Le couvercle est pourvu sur toute la longueur des côtés verticaux et courbes, de stries longitudinales serrées obtenues à la broche, qui se poursuivent sur le dessus du couvercle, où elles sont arrêtées axialement par un méplat, sorte de bandeau lisse, qui est étroit au pied (115 mm) et plus large à la tête (260 mm environ). Ce décor est arrêté dans tout le pourtour du couvercle par un encadrement lissé sur une petite largeur.

Les cinq fragments de la tête du couvercle couvrant 1/3 de sa surface nous laissent entrevoir dans quatre panneaux que son décor est la continuité de celui de la

tête de cuve. Quant au pied, il est constitué de deux panneaux pourvus chacun d'incisions en épis qui sont à gauche réalisés au pic et à droite à la broche. Cette gravure est aussi grossière que celle du pied de la cuve. Les panneaux sont comme ailleurs bordés par un bandeau qui garde ici les traces du ciseau. Ils ont de 27 à 36 mm de large.

L'épaisseur de ce qui reste du couvercle varie selon les endroits de 69 à 81 mm.

Le dessus du couvercle porte deux traces en diagonale, l'une en gouttière occasionnée par un soc de charrue et l'autre, parallèle, qui a simplement éraflé le couvercle.

Quant à la décoration de l'ensemble de ce sarcophage, la moitié gauche semble avoir été exécutée par une main moins habile que la partie droite, beaucoup plus soignée.

Les sépultures en sarcophage (S.1, S.2 et S.3)

Dans la cuve avaient été inhumés successivement trois individus dont les restes des deux premiers (S.1 et S.2) avaient été regroupés dans l'extrémité gauche du pied de la cuve.

Les restes de leurs squelettes sont très réduits et dans un état de conservation qui a rendu difficile leur identification.

Ceux de S.1 consistent en un fragment de la partie frontale droite du crâne et du maxillaire supérieur, de la base des deux humérus, du radius droit, des deux fémurs incomplets, de la rotule gauche, des deux tibias et du péroné gauche incomplets, ainsi que de quelques phalanges des deux mains.

De l'appareil masticateur également incomplet, il ne reste que cinq dents en place | 3 4 5 6 7 ; la 24(/4) et la 25(/5) sont réduites à l'état de racines. La 26(/6) et la 27(/7) sont saines, mais très abrasées et recouvertes d'une épaisse couche de tartre qu'on ne peut pas imputer à une mastication déficiente mais plutôt à une denture en mauvais état.

Tous les ossements étant graciles, il est possible que nous soyons en présence des restes d'une femme dont l'âge n'a pu être déterminé en l'absence d'indices caractéristiques.

De S.2., il ne nous est parvenu que les parties temporale, frontale et occipitale gauche du crâne, à parois minces, dont quelques sutures sont synostosées, la clavicule gauche, des fragments des deux humérus et des deux radius et cubitus, des membres inférieurs dont un fémur présente une concavité globale très prononcée due à une incurvation de croissance qui a dû entraîner des troubles fonctionnels dans l'existence de cet individu.

L'os maxillaire supérieur gauche porte deux dents, 25(/5) et 27(/7), saines et très abrasées. Les alvéoles des 23 et 24 sont apparentes. En revanche, la 26 absente

n'est représentée par aucune trace d'alvéole. Deux débris de la mandibule portent deux dents, 36 et 47, elles sont saines mais très abrasées.

L'état de ces dents, celui de l'avancement des sutures crâniennes et l'aspect général des os du squelette font qu'il est possible que nous ayons affaire à un homme de 40 à 50 ans.

Les restes de ces deux squelettes très incomplets et en mauvais état de conservation ont empêché toutes évaluations ostéométriques.

Le mobilier funéraire de la sépulture 2 se limite à un récipient de terre cuite et un scramasax. Quant à la sépulture 3, elle occupait tout le reste de la cuve.

En état de conservation médiocre, le squelette orienté tête à l'ouest regardant l'est, était en décubitus dorsal, le bras droit dans le prolongement du corps alors que l'avant-bras gauche était ramené sur le bassin. Le crâne, incomplet, était légèrement tourné vers la gauche. Il est gracile et porte un inion et une glabelle très peu saillants.

La mandibule est complète et de petites dimensions, seuls manquent les condyles. La masse osseuse est très réduite et donne une impression de fragilité. L'angle mandibulaire est très ouvert.

Il n'y a que 4 traces alvéolaires correspondant à $\frac{\quad\quad\quad\quad\quad\quad\quad\quad}{5\ \ 32\ \ |\ \ 2}$. Les alvéoles des autres dents sont entièrement cicatrisées. L'édentation est donc bien antérieure au décès.

Deux débris du maxillaire supérieur portent en place les dents 13 et 23, qui sont saines, mais dont les faces occlusales sont très abrasées.

Enfin, cinq dents isolées, les 14, 16, 15, 12 et 42 présentent des traces de caries.

Le squelette axial est pourvu de quelques côtes et de la colonne vertébrale, qui présente des troubles dégénératifs dont le plus évident est la spondylarthrose touchant les vertèbres lombaires et cervicales.

Le bassin n'est représenté que par une partie très altérée de l'ilion droit.

Quant au squelette appendiculaire, il est représenté par les clavicules et l'omoplate droite, des humérus, dont une partie du droit manque, ainsi que des membres inférieurs abîmés. Quelques phalanges des pieds et des deux mains nous sont parvenues, dont le métacarpe du médius de la main droite portait une bague qui a laissé des traces vertes d'oxydation ainsi que sur le fémur droit, sur lequel reposait la main.

De l'examen des restes de ce squelette gracile, nous pouvons dire que nous sommes en présence d'une femme âgée d'une soixantaine d'années.

De nombreuses traces d'oxydation ont été observées aux pieds et à l'épaule gauche sans que nous ayons pu retrouver les objets qui ont occasionné ces dépôts.

Cette dernière inhumation à été violée comme en témoignent la déconnexion anatomique de la jambe gauche, du bassin, de la base de la colonne vertébrale, et l'endommagement de la tête du couvercle du sarcophage, dont on a retrouvé un fragment sous l'épaule gauche.

D'autre part, ces constatations sont renforcées par la découverte, hors du sarcophage et à proximité gauche, d'une contre-plaque de ceinture qui a pu être perdue lors de la profanation.

En outre, dans la terre de remplissage du sarcophage, entraînée et accumulée par des infiltrations des eaux de pluie dans le sol, ont été trouvées deux dents saines et très fines, 22, (/2) et une dent de suidé.

La sépulture en pleine terre (S.4) (Fig. 4)

Dans la fosse qui avait été creusée peu profondément (- 0,60 m du niveau du sol), parallèlement à 0,50 m du bord droit du sarcophage, se trouvait un individu de sexe masculin de 60 à 70 ans, en décubitus dorsal, la tête à l'ouest regardant le soleil levant. Cette dernière avait complètement basculé sur le côté droit, probablement sous les effets de la décomposition des chairs et du poids des terres.

Le bras droit était ramené légèrement sur le bas du bassin, le bras gauche contre le corps et les jambes allongées côte à côte.

Le crâne, hormis un début de synostose des sutures, présente un maxillaire défectueux avec neuf dents isolées sans caries et très abrasées.

5 3 1	3
4 3 2	3 4

Le squelette axial n'est représenté que par deux côtes, les vertèbres lombaires et le bassin, le squelette appendiculaire par les membres supérieurs et inférieurs.

Tous ces ossements sont très altérés mais se présentent comme ceux d'un homme bien charpenté et musclé, comme en témoignent les insertions musculaires saillantes.

Sur le plan pathologique, cet individu présente des cas de polyarthrite déformante dans les articulations des deux pieds et à l'insertion du tendon d'Achille; les calcanéums sont pourvus d'exostoses.

Quant au mobilier funéraire, il se limite au dépôt entre la base des jambes d'une petite cruche et d'un très petit scramasax qui se trouvait sur l'avant-bras droit, posé en diagonale, la pointe dirigée vers la tête.

Une pointe déjetée néolithique était déposée sur le thorax. Ce caractère phylactérique du silex, que l'on retrouve dans beaucoup de tombes mérovingiennes et carolingiennes, remonte à l'époque protohistorique (Salin, 1950 et 1959). Ce rite

funéraire s'est étendu et perpétué jusqu'à nos jours (Van Gennep, 1946), comme par exemple le dépôt d'une hache polie néolithique dans la maçonnerie d'une habitation contre la foudre, de l'obole à Charon, etc. (Van Doorsealaer, 1967; Tomasson et Michon, 1990).

HORS DES TOMBES

Dans les terres de remplissage, ont été recueillis entre les tombes, une plaque-boucle, des restes osseux disséminés (fragment droit de mandibule inférieure dépourvue de dents, côtes, phalanges de pied et de main, os des parois nasale et auriculaire) provenant d'anciennes sépultures.

Ont été trouvés également quelques tessons de poterie commune et sigillée gallo-romaine et mérovingienne.

ÉTUDE TYPOLOGIQUE DU MOBILIER FUNÉRAIRE, COMPARAISONS ET DATATIONS

Le sarcophage :

Celui-ci (cf. supra), présente tous les caractère typologiques du groupe des sarcophages bourguignons-champenois dont la persistance de fabrication et d'utilisation s'étage de la seconde moitié du VIe au début du VIIIe siècle (Delahaye, 1985). Nous n'oublierons pas de rappeler le rôle important qu'ils ont pu jouer sur le plan économique et social dans l'antiquité, mais surtout pendant le Haut Moyen-âge et le Moyen-âge (Louis et Delahaye, 1980).

A titre comparatif, nous retrouvons dans tous les sarcophages de ce type, le même décor dans les parois longitudinales mais aussi parfois sur les panneaux de côté. C'est le cas du panneau de tête de Dienville qui ressemble exactement à celui de la cuve (Musée Carnavalet. inv. AP 648) qui fut trouvée dans l'importante nécropole de Saint Marcel à Paris (XIIIe arrondissement) (Périn *et al.* 1985).

Cette cuve a fait l'objet d'une détermination de l'origine de la roche à l'aide de lames minces qui ont été comparées aux lames minces d'échantillons provenant de carrières de l'Yonne. Il s'agit d'un calcaire blanc oolithique, vraisemblablement du Bathonien, qui présente de fortes similitudes avec les niveaux des carrières de Ravières (Yonne) situées au sud-est de Tonnerre et d'Ancy-le-Franc, distant de 10 km, au nord (Blanc et Lorenz, 1985).

Si ce lieu d'extraction est retenu, il est possible que la cuve de la nécropole Saint Marcel ait été acheminée jusqu'à Paris par voie d'eau : l'Armençon, l'Yonne et la Seine.

Au plus près de Dienville, on trouve également dans la nécropole d'Isle-Aumont (Aube), une ressemblance du décor du panneau de tête de Dienville avec celui du sarcophage n° 116 (conservé dans l'église Saint-Pierre), mais les triangles opposés et striés d'obliquités sont plus grands. Scapula (1975), date ce sarcophage du début du VIIIe siècle.

En ce qui concerne les nombreux sarcophages (près de 600 à l'origine) de cette nécropole, le regretté abbé Joseph Joly, ancien Directeur des Antiquités Préhistoriques de Champagne méridionale puis de Bourgogne, nous avait toujours dit après son étude d'échantillons de roches, qu'il fallait rechercher leurs origines dans l'auréole du Bathonien, et que les provenances d'extraction de sarcophages pouvaient se trouver dans le Châtillonnais, région plus rationnelle pour approvisionner le Pays tricasse soit par voie d'eau, soit grâce au réseau routier romain.

Dans le cas du sarcophage de Dienville, ce sont ces résultats et hypothèses que nous utiliserons à l'avenir pour rechercher les origines géographiques des sites d'extraction.

Si le recensement des sarcophages du type bourguignon-champenois de 1984 (Chevalier *et al.* 1984), laisse apparaître sur la carte de répartition un grand nombre de cimetières l'ayant possédé (en Ile-de-France, Bourgogne, Lorraine, Franche-Comté et Champagne-Ardenne), nous pouvons avancer que cette répartition s'est nettement enrichie depuis, surtout dans l'Aube.

Sépulture 2

Le rituel funéraire est limité au dépôt d'un récipient et à un scramasax.

Le récipient est un gobelet (fig. 5) à pâte de cuisson moyenne grise, avec couverture d'un engobe noir. L'encolure est faiblement évasée et la lèvre est à bourrelet externe. Quant à la panse, peu globuleuse, elle est pourvue dans sa partie centrale et supérieure d'un bourrelet de section demi-cylindrique (diamètre de 4 mm)

Diamètre du col : 91 mm - Diamètre panse : 86 mm- Diamètre fond : 50 mm - Hauteur : 101 mm.

La panse est soulignée en bordure des bourrelets de petites incisions à la molette dans tout le pourtour, parfois irrégulièrement. Ce gobelet présente des analogies avec celui de la tombe 29 du cimetière mérovingien de "Villers-Derrière" à Gyé-sur-Seine (Scapula, 1951). Mais il se rapproche surtout de celui de la tombe 1 du cimetière de "La Sablière Dubreuil" à Gyé-sur-Seine (Scapula, 1950).

Ce gobelet est datable de la fin du VIe au VIIe siècle.

Le scramasax est une arme du type Breitsax (fig. 5), à lame symétrique et à gouttière (largeur 3 mm). Le dos et la lame sont droits se recourbant vers la pointe : L. = 44 cm, l. = 4,5 cm.

La soie conserve à sa base une petite partie de l'âme de bois de la poignée qui est presque aussi longue que la lame (fig. 6).

On peut rapprocher ce scramasax de ceux (chronologie relative : début VIIe siècle) trouvés dans les tombes 104 et 115 du cimetière mérovingien de Clérey (Scapula, 1954).

Sépulture 3 :

Bague en bronze (fig. 7), donc le jonc a été aplati aux deux extrémités pour y souder un chaton circulaire et plat décoré d'une croix gravée.

Diamètre de la bague : 20 mm, diamètre du jonc : 2 mm, diamètre du chaton : 11 mm.

Contre-plaque de ceinture présumée provenir de cette sépulture (fig. 8).

Cet objet de parure est en fer, de forme trapézoïdale, à l'extrémité en queue d'hirondelle et damasquiné de fins fils d'argent. Ses dimensions sont : L. : 86 mm, l. de 38 à 47 mm. Le motif central, sur fond d'obliquités en épis, est composé d'entrelacs à quatre brins pointillés bordés latéralement de part et d'autre par une frise de nids d'abeilles encadrée d'obliquités opposées à celles du centre.

Deux bossettes sur trois sont conservées. Celle proximale est bordée d'un cercle damasquiné et celle d'extrémité est ornée d'un cercle cloisonné.

La partie proximale entre les deux bossettes est pourvue d'obliquités verticales bordées d'une ligne de nids d'abeilles rehaussée par un V très écarté. L'état de conservation des incrustations des deux angles ne permet pas d'identifier le décor.

La décoration de cette contre-plaque devait être la même en principe que celle de la plaque-boucle.

Ce type de contre-plaque et son ornementation peuvent être rapprochés de ceux provenant de la sépulture n° 3 du cimetière de la forêt de Normal "La Sambrette" (Nord) datée du VIIe siècle (Carmelez, 1983).

Une autre contre-plaque damasquinée se rapproche aussi de celle de Dienville, mais le décor géométrique diffère un peu. Il s'agit de celle de la tombe 129 de la nécropole de la Croix Munot à Curtil-sous-Burnand (Saône-et-Loire), datée du VIIe siècle (Ajot, 1985)

Sépulture 4

Petit scramasax du type Schmalsax (fig. 9) à lame symétrique, effilée et pourvu d'une soie courte.

L.: 29,4 cm, l. : 2,9 cm.

Cette arme conserve sur le côté de la lame reposant sur le corps, l'empreinte en plusieurs endroits, de la trame d'un tissu qui témoigne d'une inhumation habillée. (fig. 10). Mais les oxydes de fer ayant complètement imprégné ces restes de tissu, nous ne voyons qu'en très peu d'endroits le dessin de l'entrecroisement des fils de chaîne et des fils de trame. Toutefois, ces empreintes semblent représenter une armature du type toile 1/1, avec un nombre de 12 fils de chaîne pour 12 fils de trame au cm^2, ce qui donne un tissage très légèrement aéré. Le fil mesure approximativement 1/2 mm de diamètre.

Cruche (fig. 9) assez trapue à panse ovoïde et à fond plat, sans décor ; elle présente des traces prononcées de tournage sur la panse. La lèvre possède une légère éversion et se trouve être de la même épaisseur que la panse. Un bec verseur pincé occupe la place opposée à une anse qui ne nous est pas parvenue, mais dont les attaches sont visibles au bord de la lèvre et au milieu de la panse.

La pâte est de couleur beige rosé avec des traces de coup de feu sur la surface. Diamètre du col : 76 à 81 mm, diamètre sous le col : 65 mm, diamètre au milieu de la panse : 107 mm, diamètre du fond : 64 à 66 mm, hauteur : 122 à 123 mm.

Cette cruche du VIe siècle est dérivée de celles gallo-romaines qui se trouvent déposées dans beaucoup de cimetières et nécropoles de la Gaule mérovingienne.

Elles seront encore utilisées à des fins funéraires jusqu'au XIVe siècle.

Celle de Dienville peut être approchante, de celle de Chalon-sur-Saône trouvée dans la Saône (Armand-Caillat, 1960).

CONCLUSIONS

Les sépultures ont donc été établies sur le versant ouest d'un petit tertre situé entre la voie romaine, à 950 m à l'Est, et l'Aube à 350 m à l'Ouest. L'église actuelle ne s'en trouve séparée que de 340 m.

La contrée appelée "Le Cimetière des Champs" est un lieu qui évoque tout naturellement la présence de morts y reposant hors du village, comme nous le révèlent, sous d'autres toponymes, plusieurs cimetières mérovingiens dans l'Aube comme : "Les Cercueils" à Arrentières, "Les Contrées du Paradis", "L'Homme Mort", "Les Déserts" à Chalette-sur-Voire, "Les Petites Chapelles", "Les Epinottes" à Ville-sous-Laferté, "Les Tombes", "La Croix de Pierre" à Vaudes, "Saint-Loup" à Rosnay-l'Hopital, etc. (Tomasson, 1981).

A Dienville, doit-on voir dans cette appellation la persistance d'une tradition très ancienne qui pourrait remonter à l'époque mérovingienne? La question reste posée... Mais il est intéressant de savoir que "Le Cimetière des Champs", l'actuel cimetière communal, figure déjà et sous cette dénomination, sur le plan terrier dressé

sur les ordres de M. de Grassin, seigneur de Dienville en 1725 (Archives communales de Dienville).

D'autre part, on l'a peut-être aussi appelé par ce nom pour le différencier de celui, aussi très ancien, qui était groupé autour de la première église au vocable de Saint-Germain (d'Auxerre) et de l'église de Saint-Quentin qui lui succéda au XVe siècle.

Ce cimetière de village devait déjà exister au XVe siècle, puisque la tradition orale donne aux portes de l'église, d'architecture renaissance, les noms de porte des morts (au Sud-Ouest) et de porte de l'Enfer (au Nord). Celles-ci, en effet, sont décorées respectivement de symboles funéraires et diaboliques.

Ce vieux cimetière fut déclassé en 1846 (Archives communales de Dienville).

Nous avons essayé de recueillir le maximum d'observations découlant de l'étude anthropologique, face aux altérations qui ont détruit ou très abîmé les os, soumis aux actions mécaniques de l'eau, aux variations thermiques, au milieu chimique, végétal et animal pendant des siècles.

Cette modeste fouille de sauvetage nous confirme, en fonction des critères chronologiques du sarcophage et surtout du mobilier rituel déposé dans les tombes, que ces mérovingiens ont été enterrés au cours du VIIe siècle.

Mais elle ne nous permet pas de savoir si nous sommes en présence de tombes isolées ou d'un cimetière, découverte qui peut toutefois encore se révéler à l'occasion d'un labour profond ou lors du creusement de fosses dans l'extension nord du cimetière communal actuel, tout proche des sépultures mérovingiennes.

Les tombes isolées ou les cimetières de cette époque les plus rapprochés de Dienville sont Brienne-la-Vieille, où l'on frappait monnaie, Brienne-le-Château, Unienville, Brévonnes, Lesmont, Lassicourt, Chalette-sur-Voire et Pel-et-Der (Tomasson, 1988 et 1992; Crété-Protin, 1992 et 1993).

REMERCIEMENTS

Je les adresse sincèrement à Madame Julia Delaine, propriétaire du terrain et à Monsieur Jean Bourcier, agriculteur et inventeur du site, pour m'avoir autorisé à exploiter cette découverte.

Ils s'adressent aussi à une partie de mon équipe disponible ce jour-là : Véronique Homehr, Marc Deborde, Michel Duval, Claude Massin, Thierry Vanier et au Docteur René Lê Van, qui a accepté avec son amabilité coutumière, d'entreprendre l'étude odontologique.

Nous devons au regretté Jean Scapula les études anthropologiques et pathologiques.

Nous ne manquerons pas de remercier Monsieur Robert Coquin, ancien Maire et son conseil Municipal, et en particulier MM Christian Peillard et Louis Vouillemont, pour leur compréhension et leur aide efficace dans le déplacement sans accident du sarcophage jusqu'à l'église, après que fut donnée l'autorisation de dépôt dans celle-ci par le regretté Monseigneur André Marsat, Conservateur des Objets d'Art d'alors, à Monsieur l'abbé Jacques Belliveaud.

La restauration de ce sarcophage fut confiée au sculpteur Albert Renard, que nous remercions sincèrement pour sa disponibilité et son habilité dans ce travail délicat.

Enfin, il m'est agréable de manifester ma reconnaissance pour leur contribution respective au Docteur François Gilet pour la radiographie de la plaque-boucle damasquinée, à Jocelyne Deborde pour son aimable prestation dans la réalisation de ses fidèles reproductions graphiques, à Chantal Rouquet, Conservateur en Chef des Musées et à Jean Bienaimé, chargé de mission, pour m'avoir permis de revoir les objets des découvertes anciennes et fourni de précieux renseignements.

BIBLIOGRAPHIE

AJOT J. (1985). *La nécropole mérovingienne de la Croix de Munot à Curtil-sous-Burnand (Saône-et-Loire). Fouilles du Docteur Lafond*. Mémoires de l'Assoc. Française d'Archéol. Mérovingienne Vol. I [p. 79, tombe 129 (129-4), fig. 94 (129-4)].

ARBOIS DE JUBAINVILLE H. d'(1861). *Répertoire archéologique du département de l'Aube*. Paris, Imprimerie impériale, Col. 42.

ARMAND-CAILLAT L. (1960). Poteries mérovingiennes et carolingiennes découvertes en Chalonnais. *Revue Archéol. de l'Est et du Centre-Est*. t. XI. (p. 248-259, fig. 89-90).

BESSAC J.-Cl. (1986). *L'outillage traditionnel du tailleur de pierre de l'Antiquité à nos jours*. Revue Archéol. Narbonnaise. Suppl. 14. Paris, Edit du C.N.R.S. 319 p., (61 fig. 18 tabl. glossaire, bibliographie).

BIENAIME J. (1989). *En Champagne celtique. Les Tricasses et la nécropole de Saint-Benoit-sur-Seine (Aube)*. Catalogue exposition. Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Troyes. 24 juin au 23 octobre 1989. (p. 34-40, fig. 20-29).

BLANC A. et LORENZ Cl. (1985). Essai de détermination des roches et des provenances des sarcophages mérovingiens de pierre du Musée Carnavalet. *In* : *Catalogue d'art et d'histoire du Musée Carnavalet. II. Collections mérovingiennes*. (p. 699-706, fig. 107, bibliographie).

BRUN Ph. (1986). Toponymie et hydronymie du territoire du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient (Aube). *Courrier du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient*. n° 10, (p. 13).

BUR M. (1977). *La formation du comté de Champagne. v. 950 - v. 1150*. Mémoires des Annales de l'Est, n° 54. Nancy. 573 p., VIII pl. h.t., 34 tabl., (12 cartes, index, bibliographie). [La formation territoriale. L'espace champenois. p. 75-149].

CARMELEZ J.-Cl. (1983). *Le Nord de la France de Théodose à Charles Martel*. Lille. Edition de l'Association des Conservateurs de la Région Nord-Pas-de-Calais., (p. 71, fig. 65).

CAULIN, abbé A. (1867). *Quelques seigneuries au vallage et en Champagne propre*. Troyes. (p. 147-148).

CHEVALLIER M, GAILLARD DE SEMAINVILLE H. ET MICHAUD J.-P. (1984). La nécropole mérovingienne de la Verrerie à Velars-sur-Ouche (Côte d'Or). *Revue Archéol. de l'Est et du Centre-Est*. t. XXXV. (p. 334-336, fig. 17 et p. 356).

CRETE-PROTIN I. (1992). *Inventaire des cimetières mérovingiens de la partie auboise du diocèse de Troyes.* Mémoire de Maîtrise. Univ. de Paris IV, Sorbonne, 361 p.

CRETE-PROTIN I. (1993). Les cimetières ruraux du Haut Moyen-Age dans la partie auboise du diocèse de Troyes. *Bull. Soc. Archéol. Champenoise*. t. 86. n° 2; p. 95-102, 2 fig.

DELAHAYE G.-R. (1985). Les sarcophages mérovingiens de pierre découverts à Paris. *In* : *Catalogue d'art et d'histoire du Musée Carnavalet. II. Collections Mérovingiennes* par P. Périn et *al* ; [Ann. III. p. 689-699, fig. 106, bibliographie, datation : p. 694-695].

DELOCHE M. (1890). Etudes sur quelques cachets et anneau de l'époque mérovingienne. *Revue Archéologique*, 3e sér., t. XV.(p. 324-325).

HALLOT M.-Th. (1970-1971). *Catalogue du Musée de Troyes (Aube). Epoque protohistorique*. Mémoire de Maîtrise. Univ. Paris I, U.E.R. d'Archéologie. t. I. (p. 137, n° 285), t. II. (pl. 47).

LAURENT J. (1911). *Cartulaires de l'Abbaye de Molesmes. Ancien diocèse de Langres. 916-1250.* Recueil de documents sur le Nord de la Bourgogne et le Midi de la Champagne. Paris. Auguste Picard édit. 1911. t. II. p. 432 n° 496.

LE CLERT L. (1898). Musée de Troyes. Bronzes. Catalogue descriptif et raisonné. *Mém. Soc. Acad. Aube*. t. LXII. (p. 86-87, n° 260 ; pl. XXVI, n° 260 à 260 b).

LOT F. (1933). De l'origine et de la signification historique et linguistique des noms de lieu en- Ville et en -Court. *Romania*. t. LIX, n° 234, p. 199-246.

LOUIS R. et DELAHAYE G.-R. (1980). *Le sarcophage mérovingien considéré sous ses aspects économiques et sociaux*. *In* Actes du 105e Congrès nat. des Soc. Savantes. Caen, Archéologie, p. 275-295.

LUSSE J. (1990). La présence royale en Champagne au Haut Moyen-Age : les possessions fiscales. *In* : *La Champagne et ses administrations à travers le temps*. Actes du colloque d'histoire régionale. Reims-Châlons, 4-6 juin 1987. Paris, La Manufacture. (p. 66-92, 4 cartes).

NEISS R. (1994). Champagne-Ardenne. *In Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies,* sous la direction de J.-P. Petit, M. Mangin et Ph. Brunella. Paris, Ed. Errance. (p. 203-204, fig. 1).

PERIN P. et FEFFER L.-Ch. (1985. Edité par). *La Neustrie. Les pays au Nord de la Loire de Dagobert à Charles le Chauve (VII-IXe siècles).* Rouen. Catalogue d'exposition à l'occasion du XXIe colloque historique franco-allemand de l'Institut historique allemand de Paris. 471 p. Atlas historique par M. Rouche, (carte 1a, p. 435).

PERIN P., VELAY Ph. et RENOU L. (1985). *Catalogue d'art et d'histoire du Musée Carnavalet. II. Collections mérovingiennes*. 1re partie : trouvailles parisiennes exactement localisées. Église et cimetière Saint-Marcel. (p. 182-264, fig. 36-48, 48 b - 48 d, fig. 57-135, biblio. Sarcophage 103 du catalogue p. 228).

POULAIN P. (1954). L'extraction et la taille des sarcophages dans la carrière de "La Roche Taillée" à Arcy-sur-Cure (Yonne). *Revue Archéol. de l'Est et du Centre-est* t.V. (p. 29-45, 29 fig).

SALIN E (1950 et 1959). *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire*. Paris. Ed. A et J. Picard et Cie, t. I. (p. 328), t. IV. (p. 44, 88-90).

SCAPULA J. (1950). Le cimetière mérovingien de la "Sablière Dubreuil" à Gyé-sur-Seine (Aube). *Revue Archéol. de l'Est et du Centre-est*. (p. 248, fig. 53).

SCAPULA J. (1951). Le cimetière mérovingien de "Villers-Derrière" à Gyé-sur-Seine (Aube). *Revue Archéol. de l'Est et du Centre Est*. t. II. (p. 148, fig. 10).

SCAPULA J. (1954). Le cimetière mérovingien de Clérey. *Revue Archéol. de l'Est et du Centre-Est*. t, V. (p. 145-146, fig. 61).

SCAPULA J. (1975). *Un haut lieu archéologique de la haute vallée de la Seine : la Butte d'Isle-Aumont en Champagne. 1re partie : du Néolithique au Carolingien*. Troyes. Imp. Paton. [p. 66 et fig. 41 (p. 113)].

TAVERDET G. (1986). *Les noms de lieux de l'Aube*. Dijon. CNDP. Troyes CDDP. Ass. Bourguignonne de Dialectologie et d'Onomastique (A.B.D.O.) (p. 16).

TOMASSON R. (1963). Rapport inédit au Directeur de la Circonscription des Antiquités Historiques de Champagne-Ardenne. n°7. Dienville : (p. 4).

TOMASSON R. (1977). *Les sites gallo-romains de Saint-Léger-sous-Brienne (Aube)*. In Hommage à la mémoire de Jérôme Carcopino. Troyes. Soc. Archéol. Aube. Paris. Société d'édition "Les Belles Lettres". (p. 305-307, fig. 9).

TOMASSON R. (1981). Remarques sur quelques caractères particuliers observés dans les cimetières aubois datant du Ve au VIIIe siècle. *Bull. de liaison de l'Assoc. Française d'Archéol. mérovingienne*. n° 4. 1. (p. 69-76, 1 fig., bibliographie).

TOMASSON R. (1981). Brefs regards sur les voies romaines traversant le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient et ses abords. *Courrier du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient*. n° 6, Hiver 1981. p. 4-24, 5 fig., biblio.

TOMASSON R. (1983-1984). Archéologie dans le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient (Aube). *Courrier du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient n° 8*. Hiver 1983-1984. p. 47-67, fig. 5.

TOMASSON R. (1988). L'époque paléo-chrétienne en territoires tricasse et lingon du Nord-Ouest (IIIe-VIIIe siècles). *Bull. Soc. Archéol. Champenoise*. t. 81. n° 4, p. 93-112, 13 fig. bibliographie.

TOMASSON R. et MICHON S. (1990). Dépôt monétaire dans une tombe gallo-romaine à Jessains (Aube). *Trésors monétaires*. Paris, Bibliothèque Nationale t. XII. (p. 65-67).

TOMASSON R. (1992). Découverte à Dienville (Aube) d'une épée datant des guerres de religion. *Courrier scientifique du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient*. n° 16. (p. 6-31, 4 fig., bibliographie).

TOMASSON R. (1992). *Le Haut Moyen-Age dans les diocèses de Troyes et de Langres (extrêmité Nord-Ouest). Recherches et études (1960-1990). In* l'Archéologie en Champagne-Ardenne. 1960-1990. Bull. Soc. Archéol. Champenoise et Fédération des Soc. Archéol. de Champagne-Ardenne. t. 85. n° 4, (p. 187-205, 6 fig., bibliographie).

TOMASSON R. (1994) Brienne-la-Vieille. *Villa Brionna* (Aube). I*n Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies,* sous la direction de J.-P. Petit, M. Mangin et Ph. Brunella. Paris. Ed. Errance. (p. 208-209, fig. 5).

VAN DOORSELAER A. (1967). Les nécropoles d'époque romaine en Gaule septentrionale. *In Dissertationes archeologicae Gandenses*. Vol. X (traduit du néerlandais par Marcel Armand). (p. 32, 62-63, 79-80, 92-98, 113, 123-125, 137-138).

VAN GENNEP A. (1946) *Manuel du Folklore français contemporain*. (p. 665 et 725).

VITU A. (1977). *Paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique. Aube*. Paris. Éditions du C.N.R.S., (p. 230).

Figure 1 - Dienville. "Le Cimetière des Champs". Vue d'ensemble de la cuve et du couvercle du sarcophage décoré, du type bourguignon-champenois (VIIe siècle), déposé dans l'église de Saint-Quentin, et ayant contenu les sépultures 1, 2 et 3.

Cliché R. Tomasson

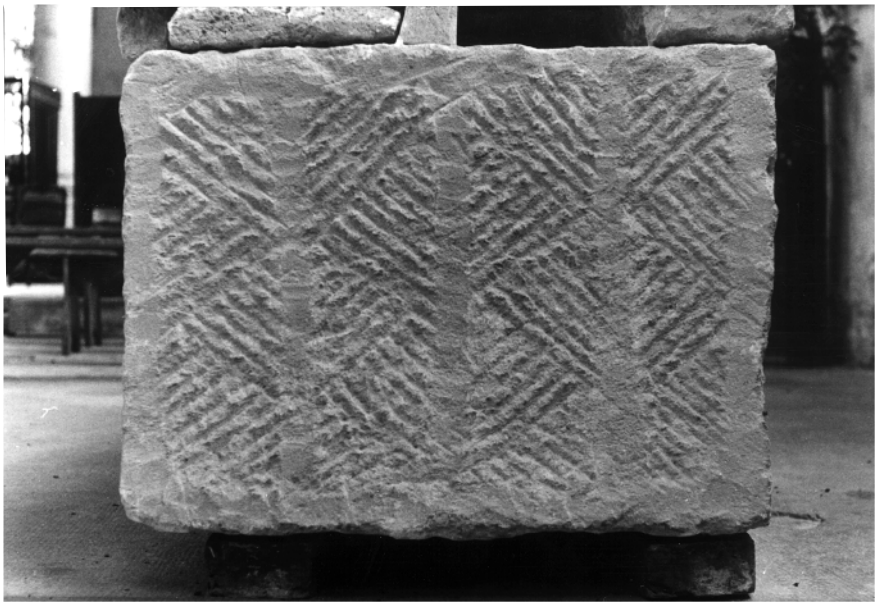

Figure 2 - Dienville. "Le Cimetière des Champs". Vue du décor de la tête de cuve du sarcophage.

Cliché R. Tomasson.

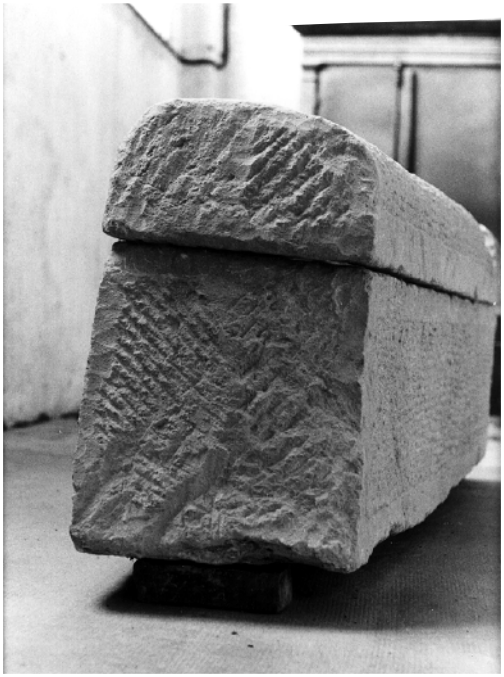

Figure 3 - Dienville. "Le Cimetière des Champs". Vue des décors du pied de la cuve et du couvercle du sarcophage.

Cliché R. Tomasson.

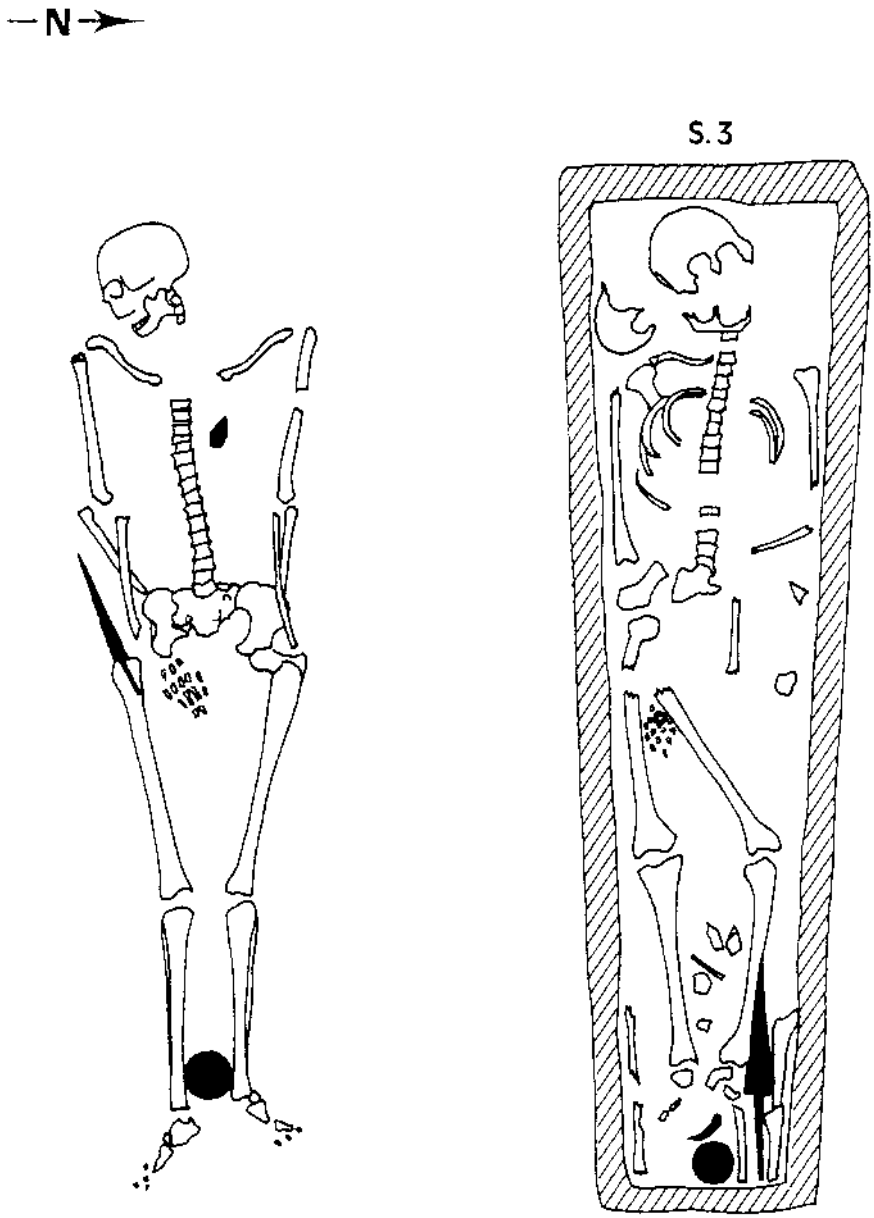

Figure 4 - Dienville. "Le Cimetière des Champs". Plan d'ensemble du fond de fouille des sépultures mérovingiennes 1, 2 et 3 en sarcophage et de la sépulture 4 en pleine terre, avec le mobilier funéraire.

J. Deborde *del.*

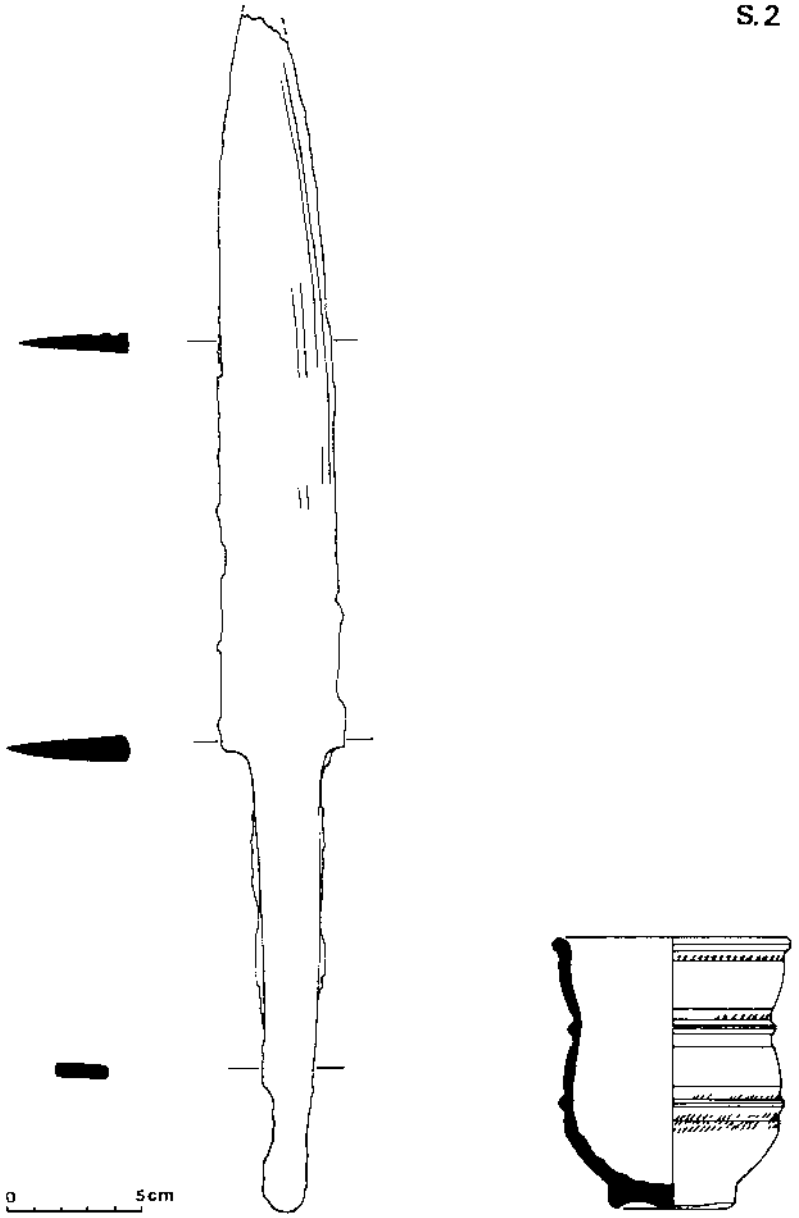

Figure 5 - Dienville. "Le Cimetière des Champs". Sépulture 2. Petit gobelet caréné. Scramasax du type Breitsax, avant restauration.

J. Deborde *del.*

Figure 6 - Dienville. "Le Cimetière des Champs". Sépulture 2. Macrophotographie des restes de la poignée en bois du scramasax. (échelle en mm).

Cliché R. Tomasson.

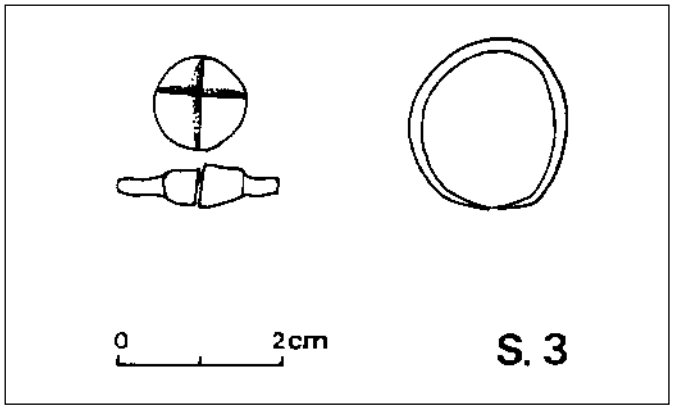

Figure 7 - Dienville. "Le Cimetière des Champs". Sépulture 3. Bague en bronze avec chaton décoré d'une croix

J. Deborde *del.*

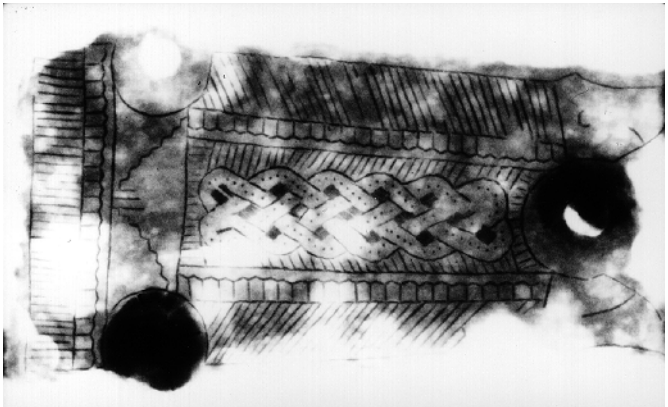

Figure 8 - Dienville. "Le Cimetière des Champs". Radiographie de la contre-plaque de ceinture damasquinée.

Cliché Docteur F. Gilet

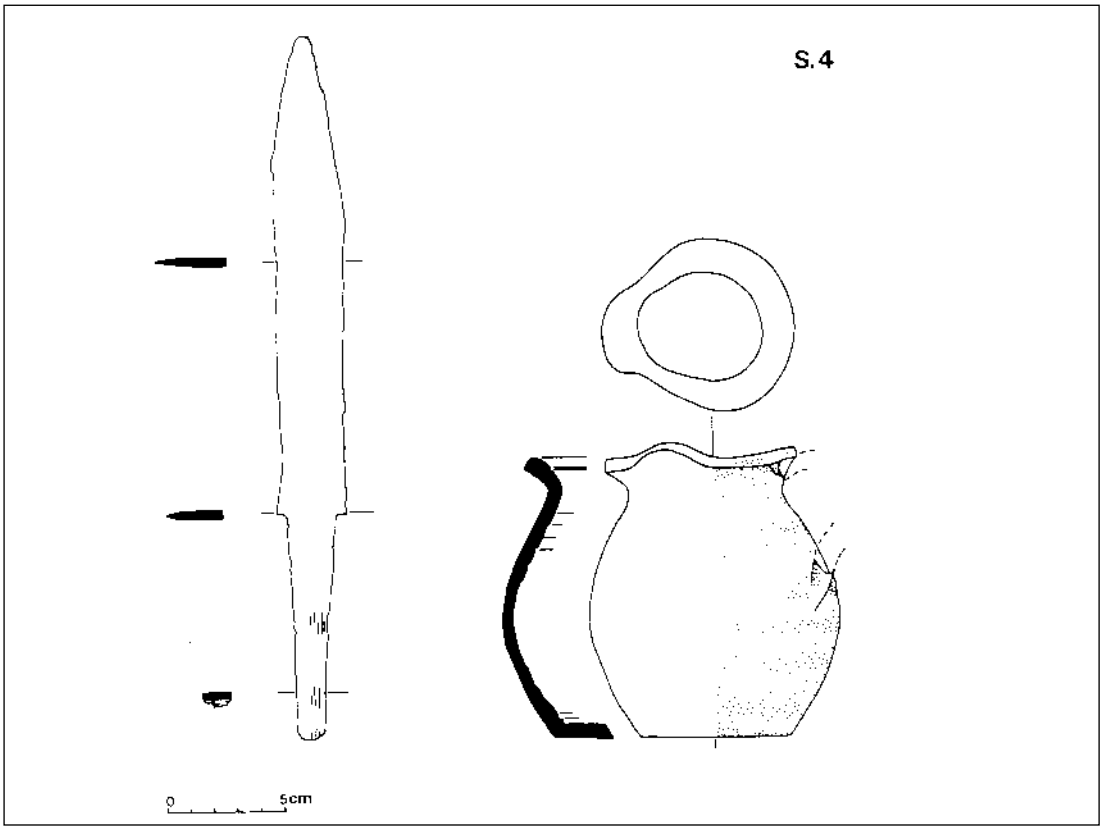

Figure 9 - Dienville. "Le Cimetière des Champs". Sépulture 4. Petite cruche. Petit scramasax du type Schmalsax, avant restauration.

J. Deborde *del.*

Figure 10 - Dienville. "Le Cimetière des Champs". Sépulture 4. Vue macrophotographique des empreintes de tissu sur la lame du petit scramasax. (X 2). (Échelle en mm).

Cliché R. Tomasson.